

Le 20 avril 2012

Mise à disposition du document de référence 2011

Le document de référence 2011 d'Air France-KLM a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 20 avril 2012.

Ce document en version française est disponible dans les conditions réglementaires. Il peut être consulté sur la page d'accueil et dans l'information financière du site internet d'Air France-KLM (www.airfranceklm-finance.com/Information-financiere/Documents-annuels), ainsi que sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Il comprend notamment le rapport financier annuel, le rapport du Président du Conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne, les rapports des contrôleurs légaux des comptes, les informations relatives aux honoraires des contrôleurs légaux.